

REPUBLIQUE DE BENIN

---&---

PORT AUTONOME DE COTONOU (PAC)

---&---

JEHOVAH NISSI PETROLEUM (JNP SA)

---&---

**ETUDE D'IMPACT
ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL**

**PROJET D'EXTENSION DU
DEPOT D'HYDROCARBURES
LIQUIDE DE LA SOCIETE JNP A
L'INSTALLATION D'UNE
SPHERE GAZIERE DE 2000
TONNES AU PORT DE
COTONOU (PC)**



RAPPORT DEFINITIF / AVRIL 2022

RESUME TECHNIQUE DE L'EIES

Titre de l'étude	Etude d'Impact Environnemental et Social Approfondie du projet d'extension du dépôt d'hydrocarbures liquides de la société JNP au fuel (15 000 m ³) et à l'installation d'une sphère gazière de 2000 tonnes sous talus au Port Autonome de Cotonou.
Maitre d'ouvrage	Société « JEHOVAH NISSI PETROLEUM (JNP) SA »
Maitre d'ouvrage délégué	Entreprise Industrielle SARL (EI SARL)
Consultant	AID Expertises Group Sarl
Zone du projet	Zone 5 du Port Autonome de Cotonou
Mission	Etude d'Impact Environnemental et Social Approfondie

La présente Etude d'Impact Environnemental et Social a porté sur l'extension du dépôt d'hydrocarbures liquides de la société JNP à l'installation d'une sphère gazière de 2000 tonnes au Port de Cotonou. En effet, promoteur de plusieurs stations-services et de centres emplisseurs dans le pays, la Société « JEHOVAH NISSI PETROLEUM (JNP) SA a reçu depuis 2015 le Certificat de Conformité Environnementale (CCE) et en 2019, l'autorisation de construire un dépôt d'hydrocarbures liquides pour le stockage et la commercialisation de l'essence super, du Gas-oil, et du JET A1 et du fuel. Dans l'objectif d'être plus autonome pour l'alimentation de ces centres emplisseurs, la société a envisagé modifier son plan initial de construction de dépôt en y ajoutant un dépôt gazier de 2000 tonnes du gaz butane.

Ce dépôt gazier sera construit dans la zone 5 du port autonome de cotonou sur une superficie de 1800m² dans un domaine d'environ 1ha sur lequel se construit déjà le dépôt d'hydrocarbures liquides pour lequel la société a reçu l'autorisation. L'espace d'accueil de ce dépôt est occupé aujourd'hui par quelques tanks de la société SONACOP avec un tapis gaminéen et des blocs de béton issus du déblayage/libération de l'espace d'accueil du dépôt d'hydrocarbures liquides. Le site du projet est séparé du dépôt de la société "Octogone" par une rue pavée de 20m de large au Nord et est mitoyen aux dépôts gaziers des sociétés "Bénin Petroleum Services" et la société "PUMA ENERGY SA" respectivement à l'Ouest et à l'Est. Sa limite sud est matérialisée par la cloture du port et l'Océan Atlantique.

En dehors des installations prévues pour le projet initial (un bloc administratif compartimenté, une zone de dépôt comportant neuf (09) tanks ou cuves de stockage d'une hauteur de 20m chacun et 22 m de diamètre pour le JET A1, l'essence super, le Gas-oil et le fuel; un poste de chargement d'hydrocarbure, une cuve d'eau incendie de 2000m³ deux (02) locaux gardiens et une (01) pomperie incendie), le dépôt d'hydrocarbure sera complété par une sphère gazière de 2000t qui nécessitera un réaménagement du poste de chargement d'hydrocarbure en poste de chargement d'hydrocarbure et gaz.

Cette Evaluation Environnementale réalisée pour ce projet a permis d'identifier, d'analyser et d'évaluer les impacts et risques de ce dernier sur l'environnement et sur l'Homme puis d'en proposer des mesures d'évitement, de prévention et de gestion.

Au nombre des impacts positifs qu'induisent ce projet, on peut citer :

- Création d'emplois : amélioration du revenu et les conditions de vie des employés du chantier de construction et d'exploitation du dépôt ;
- Disponibilité en quantité suffisante du gaz pour les besoins domestiques ;
- Paiement des taxes et impôts ;
- etc.

Les principaux impacts négatifs identifiés et leurs mesures d'atténuation se présentent comme suit :

Impacts négatifs du projet	Actions d'intégrations environnementales et sociales au projet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte du couvert végétal et d'habitat pour la faune ; ▪ Pollution du sol par les déchets de chantier et les déchets solides ménagers ; ▪ Pollution de l'eau par les déchets solides et liquides ; ▪ Pollution de l'air par la poussière et les gaz ; ▪ Puissances sonores ; ▪ Accident de travail ; ▪ Augmentation du taux de prévalence des MST, IST, du VIH-SIDA, les maladies contagieuses et le Covid 19 puis à la survenance des grossesses non désirées ; ▪ Accident de circulation ; ▪ Dégradation des propriétés physiques (structure, texture, perméabilité) du sol ; ▪ Pollution du sol par les déchets solides et liquides ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Doter les employés du chantier des EPI appropriés (casques, cache-nez, kits oreille, combinaison, etc.) et veiller à leur port effectif ; ▪ Prévoir une boîte à pharmacie pour les soins d'urgence en cas d'accident de travail ; ▪ Faire des sensibilisations périodiques à l'endroit du personnel du chantier et du dépôt sur le respect des consignes de sécurité et mesures d'hygiène mises en place : ▪ Doter le chantier et le dépôt des relais HSE ; ▪ Sensibiliser le personnel sur les IST, MST et VIH/SIDA et les conséquences des grossesses non désirées ; ▪ Respecter les mesures barrières contre le Covid 19 et toutes autres maladies contagieuses ; ▪ Mettre des panneaux d'orientation et d'indication puis consignes de sécurité sur tout le chantier et le dépôt puis veiller à leurs respects ; ▪ Sensibiliser les conducteurs de camions pour le respect de la vitesse réglementaire dans le port ; ▪ Respecter le plan de circulation mis en place sur le chantier ; ▪ Eviter les entailles profondes ; ▪ Prévoir des poubelles pour la pré-collecte des DSM et leur enlèvement périodique ; ▪ Stocker les huiles usagées dans des fûts étanches et assurer leur élimination par la structures agréées ; ▪ Soumettre tous les employés du chantier et du dépôt à une visite médicale avant et après l'embauche ;

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pollution de l'eau par les déchets solides et liquides ; ▪ Développement de maladies ; ▪ Dégradation du paysage ; ▪ Incendie dans le dépôt ; ▪ Incendie/Explosion du dépôt ; ▪ Nuisances écologiques (destruction de la flore et de la faune aquatique). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Souscrire le personnel du chantier et du dépôt à une assurance maladie et les déclarer à la CNSS ; ▪ Mettre en place les dispositifs de sécurité accessibles (extincteur, bac à sable, etc.) et former le personnel sur leur utilisation; ▪ Elaborer un plan d'urgence et le mettre en œuvre puis l'actualiser périodiquement ; ▪ Insonoriser les salles de machines et de groupes électrogènes ; ▪ Doter le dépôt d'une infirmerie pour les soins d'urgence en cas d'accident de travail ; ▪ Elaborer un plan d'opération interne tenant compte de tous les facteurs de risques et des dispositifs à mettre en place et l'actualiser périodiquement ; ▪ Respecter strictement les procédures d'exploitation du dépôt et les mesures de sécurité mises en place ; ▪ Respecter le délai des inspections des infrastructures et, les mesures et recommandations de l'Etude de danger et du PGES élaboré pour le projet ; ▪ Mettre en place un comité d'hygiène et de santé (CHS) et le rendre fonctionnel ; ▪ Réaliser les audits environnementaux annuels et mettre en œuvre les recommandations ; ▪ S'assurer du fonctionnement permanent de la station d'épuration de l'eau à mettre en place ; ▪ Prendre un permis de déversement avant chaque rejet dans le réseau d'assainissement du Port de Cotonou ; ▪ S'abonner aux structures agréées de collecte des déchets (eaux vannes, purges, huiles, etc.) pour leur enlèvement et leur élimination suivant les normes requises ; ▪ Vider tous les équipements et machines avant leur démontage et exportation ; ▪ Faire un audit de démantèlement et mettre en œuvre les recommandations avant la fermeture du dépôt ; ▪ Licencier les employés conformément au code du travail en vigueur en RB.
<p align="center">Budget de fonctionnement du MGP</p>	<p align="center">Six Million de (6 000 000) francs CFA</p>
<p align="center">Coût estimatif des mesures en dehors des Coûts Pour Mémoire (PM)</p>	<p align="center">Cinquante-quatre Million huit-cent mille (54.800.000) francs CFA</p>

I. INFORMATIONS GENERALES

1.1. Information sur le promoteur

JEHOVAH NISSI PETROLIUM (JNP) SA filiale du Groupe AKAD International	
RAISON SOCIAL	
Adresse	BP : 1334 Parakou Tél : 00229 23 61 19 08 / 229 23 61 42 03 /95 85 83 19 Fax : 229 23 61 42 46 Email : jpn@groupeakad.com
N°IFU	3200901507519 du 1er septembre 2009
Capital social	500 000 000 F CFA
Président du Conseil d'Administration	Mr Arnauld AKAKPO
Nom de la Directrice Générale	Mme Surzie ADANLE DJOSSOU
Registre du commerce	RCCM RB/PK/12 B 14 Ancien (RB/PK/2007-B 042)

EXPERIENCES DU PROMOTEUR DU PROJET

JEHOVAH NISSI PETROLIUM SA est formée d'une équipe jeune et dynamique et d'un staff de qualité, la JNP dispose des compétences nécessaires pour d'une part, la construction des stations de pétrole, d'essence et de gasoil, des pompes trottoirs et d'autre part, la distribution des produits ENOC dans toutes les communes du Bénin.

Pour preuve, il est opportun de rappeler, qu'au moment des pénuries et des difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers les années antérieures, la Sté JNP du « groupe AKAD » a permis de maîtriser la surenchère dans les localités qu'elle dessert comme celles de Parakou, Tchaourou, Kandi, Banikoara, Ouessè, Mallanville, Manigri, Akaradé, Porga, Pahou, Agoué, Bembèrèkè etc.

Le centre emplisseur de gaz de Parakou est un atout clé pour assurer au Bénin et aux pays limitrophes enclavés un approvisionnement certain en gaz domestique.

JNP lubrifiant, est une de ses structures qui s'occupe de l'importation, de l'exportation et de la distribution des lubrifiants de marque ENOC dont, elle est le distributeur exclusif sur le territoire national et dans la sous-région.

L'objectif de JEHOVAH NISSI PETROLIUM SA est d'offrir à ses clients béninois un bon rapport qualité-prix, de dépasser leurs attentes et de mettre en place des partenariats sur le long terme afin de confirmer une fois de plus l'engagement de la société et du Groupe AKAD dans la sous-région.

1.2. Information sur le projet

ACTIVITE PROJETEE	
CONSTRUCTION DE DEPOT D'HYDROCARBURE ET DE STOCKAGE DE GAZ DANS LA ZONE 5 DU PAC	
TYPE DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> - Stockage de gaz combustible en réservoir souterrains (Catégorie VII. 10. du Guide Général des EIE au Bénin) puis ; - Stockage de combustibles fossiles liquides (Catégorie VII. 11. du Guide Général des EIE au Bénin).
TITRE DE L'ETUDE	Etude d'impact environnemental et social du projet d'extension du dépôt d'Hydrocarbures liquide de la société JNP au fuel (15 000 m ³) et à l'installation d'une sphère gazière de 2.000 Tonnes sous talus du Port Autonome de Cotonou.
TYPE D'EIE REQUISE	EIES Approfondie

1.3. Information sur le maître d'ouvrage délégué du projet

RAISON SOCIAL	Entreprise Industrielle SARL (EI SARL)
Adresse	Adresse : Km 10 ROUTE DE RUFISQUE BP 47155, Liberté CP 13024 DAKAR (SENEGAL) Tél : (221) 33 853 21 92, Fax : 00 221 33 853 21 91 Site Web : www.entreprise-industrielle.com
N°IFU	
Nom du Directeur	Mr Mamadou DABO

EXPERIENCES MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE DU PROJET

La société « Entreprise Industrielle Sarl » est une entreprise sénégalaise opérant dans tous travaux de tuyauteries, chaudronneries et approvisionnement industriel. Présente dans beaucoup de pays en Afrique de l'Ouest et Central, elle totalise plus d'une vingtaine d'années d'expériences au service de réalisation, de maintenance, de réhabilitation de centrale électrique et de chaudières. Elle intervient également dans les opérations de défense contre les incendies de dépôt (produits blancs), la mise en place de manifold incendie déporté au produit noir, le maillage du réseau incendie du dépôt produit noir, F&P de tous les accessoires pour tank (jaugeur, sonde, clapet à sécurité positive et pompe d'hydrocarbure, etc.).

Au Bénin, la société EI SARL a réalisé entre autres travaux, la réparation et la maintenance des pipelines de la Société SONACOP SA (en 2010), depuis le Port jusqu'au dépôt à Akpakpa ; la construction du dépôt racheté de COMPEC et celui de PUMA à l'aéroport. Elle a également procédé à la construction et la mise en place courant 2015-2016, des installations d'hydrocarbure et gazière de la Société OCTOGONE pour le STOCKAGE DE PRODUITS PETROLIERS (OSPP) SA.

1.4. Information sur le bureau d'étude

RAISON SOCIAL	ACTIONS IMPACTS DÉVELOPPEMENT EXPERTISES GROUP SARL
N° REGISTRE DE COMMERCE	RCCM/ RB/COT / 17 B 19608, République du Bénin
N°IFU	3201710079335
Adresse physique	Immeuble GNIMASSOU Antoine, AGONTINKON-COTONOU (BENIN)
Nom du Directeur Général	AGBO D. Prudence Camille
Contacte	Tél : (229) 95 85 20 57 / 97 53 67 17 E-mail : aid.esbenin@yahoo.fr / pc_agbo@yahoo.fr ; 01 BP : 5581 Cotonou – RB
Domaines de compétence	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Développement Local- ☞ Gestion des Projets – ☞ Etudes – Appui-Conseil – ☞ Elaboration des outils d’Evaluation Environnementale (EES-CGES-EIES -Audits) – Contrôle et Surveillance Environnementale, ☞ Renforcement des capacités, ☞ BTP- TIC – Services
PRESENTATION DU BUREAU D’ETUDE	
<p>Composé de jeunes experts dynamiques, engagés pour le développement durable, le Cabinet Actions Impacts Développement Expertises Group Sarl (AID Expertises Group Sarl) est un grenier d’expertises et de compétences. Depuis sa création, le bureau d’études AID Expertises Group Sarl s’est assigné pour mission d’œuvrer à la satisfaction des besoins des divers acteurs de développement, de s’investir dans la bonne gestion de l’environnement pour un développement durable, de contribuer au renforcement des compétences de divers acteurs ; (populations, experts et acteurs de développement local), en vue de la promotion de modèles de consommations responsables et de la garantie d’une qualité de vie acceptable pour les générations présentes et futures.</p> <p>Notre but au niveau du bureau d’Etude est de mettre l’expertise de notre personnel et de notre réseau de consultants au service du développement national et international, dans un cadre juridique approprié.</p> <p>Ensuite, notre principal objectif reste d’offrir des services de consultation, d’appui conseils, de renforcement de capacité, de contrôle et de suivi environnemental ainsi que diverses prestations adaptées aux besoins des autorités, des organisations professionnelles agricoles de la société civile, des PME / PMI, des institutions, des entreprises, des promoteurs de projets de développement aux plans ; local, régional national et international.</p> <p>Ainsi, nos services offerts sont : Evaluation Environnementale, Formation en développement communautaire et Renforcement institutionnel, Etudes et Conseils, Renforcement de capacité, Edition, Suivi-Contrôle en BTP, Production et TIC.</p> <p>Afin d’assurer une efficacité dans ses interventions, le bureau d’études AID Expertises & Services initie et entretient une collaboration franche et fructueuse avec plusieurs institutions et personnes ressources, tant sur le plan national qu’international, dans le respect du Code d’Honneur qu’il s’est librement donné.</p>	

EQUIPE DE REALISATION DE LA MISSION	NOM ET PRENOMS	FONCTION/POSTE
	AGBO CAMILLE	DG-AID/ Expert principale en Evaluation Environnementale
	DEGBO AGBAKOU Hermine.	Expert en Evaluation Environnementale
	GANDAHO C. Claudia	Expert en risques sanitaires
	Cpne GBOLOU	Expert en Risque & Danger
	GANSE AUGUSTIN	Expert SIG/Cartographe
	HODONOU Laromine	Expert gestion des risques et catastrophes
	OWOLABI Cyprien	Expert Socio-économiste
	ATCHADE Gervais	Expert climatologue